

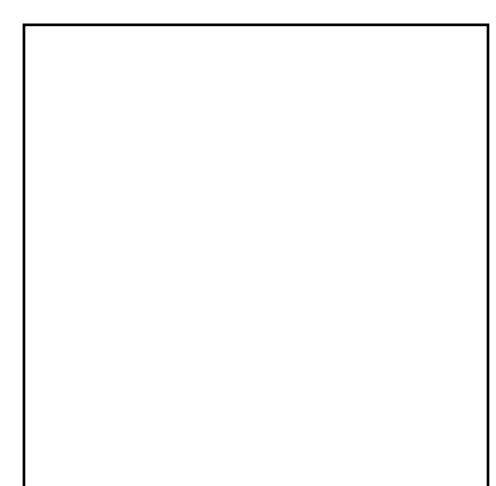
# Commune de Champagne-sur-Loue

## REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE Intercommunal

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire :  
le 18 décembre 2013

### Règlement - Partie graphique

Approuvé par le  
conseil communautaire : le 2 mai 2017



Plan au 1 / 5 000

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © Mars 2017

- ZONE 1 «Secteurs de forte sensibilité paysagère et environnementale» dont éléments paysagers remarquables
- ZONE 2 «Sites sensibles au titre du L-158-8 du code de l'environnement
- ZONE 3 «Espaces agglomérés en zone Natura 2000»
- ZONE 4 «Entrées et intérieurs des bourgs de Mont-Sous-Vaudrey et Mouchard»
- ZONE 5 «Zones d'activités intercommunales et sites d'activités»
- ZONE 6 «Abords des axes dans les villages et traversés par la RN 83, RD 905, RD 472, RD 7»

#### Informations complémentaires de la zone 1 : éléments paysagers remarquables

- Arbre isolé
- Elément bâti hors monument historique (bâtiment remarquable, croix, calvaire, fontaine, lavoir, bascule, muret...)
- Cône de vue
- Bosquet, haie, alignement d'arbres, ripisylve
- Verger, jardin, parc

#### Autres

- Limites communales
- Cours d'eau

